

Tableau d'évaluation de l'action – Axe 4 : Lutte contre la précarité énergétique

A transmettre au plus tard le 15 juillet 2022 puis le 15 janvier 2023

Intitulé de l'action								
Nom de l'association porteuse :								
Date de démarrage de l'action :								
Fréquence de mise en œuvre :								
Lieux d'intervention :								
Le public : Nombre de participants	Typologie :							
	Age		Hommes	Femmes	Situation Familiale		Hommes	Femmes
	15 - 24 ans				Seul(e)			
	25 - 49 ans				En couple sans enfant			
	50 à 64 ans				En couple avec enfant			
					Famille Monoparentale			
	Statut d'occupation de la résidence principale		Hommes	Femmes				
	Hébergé							
	Locataire du parc public							
	Locataire du parc Privé							
Propriétaire								
Coût de l'action rapporté au ménage :								

Schéma de la procédure de mise en œuvre :	
Difficultés rencontrées :	
Perspectives d'amélioration et/ou évolution:	
Bilan qualitatif : (nombre de ménages en situation de mobilisation, personnalisation de l'accompagnement, confiance, retour à l'autonomie, réorientation, dynamique partenariale, professionnalisme des référents, degré d'adéquation avec le droit commun...)	